

# Rapport d'évaluation

## Plan de réussite du Cégep de Victoriaville

*Avril 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Victoriaville se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Victoriaville devrait lui permettre d'atteindre les cibles proposées dans la mesure où ce dernier s'assurera qu'il est mis en œuvre efficacement.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 15 janvier 2002**

## **Introduction**

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Victoriaville lors de sa réunion tenue le 15 janvier 2002<sup>1</sup>. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

---

1. Cet examen a porté sur la version du Plan institutionnel de réussite datée de décembre 2000 et sur les addenda transmis par le Collège le 1<sup>er</sup> juin 2001 (Cibles de diplomation, taux de réussite au cours de la 1<sup>re</sup> session, taux de réinscription à la 3<sup>e</sup> session).

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

Le Collège décrit le portrait de sa clientèle en utilisant principalement des données relatives au cheminement scolaire (moyennes générales au secondaire, taux de réussite et taux de diplomation bruts et pondérés, pour l'ensemble du Collège et par programme) et en comparant les résultats selon le sexe des élèves. Il présente aussi les résultats du questionnaire « Aide-nous à te connaître », conçu et administré par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) de même que ceux d'une recherche sur les facteurs de réussite et les causes d'échecs.

L'analyse des taux de réussite dans les cours permet d'identifier les cours problèmes pour tous les programmes. Il s'agit pour une bonne part de cours de formation générale. Par ailleurs, l'étude sur les facteurs de réussite révèle que motivation, orientation, passage du secondaire au collégial, préparation antérieure, perception de la réussite, travail rémunéré, sentiment d'appartenance, intégration sociale, taille des groupes et horaires constituent les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation. Les services institutionnels, les départements et les programmes ont élaboré leurs stratégies d'aide en se guidant sur cette étude.

L'analyse aurait toutefois pu être plus approfondie et mieux documentée. Ainsi, le Collège aurait avantage à produire les données qui permettraient d'apprécier dans quelle mesure les obstacles identifiés s'appliquent à sa situation. De plus, il n'interprète pas les résultats du questionnaire « Aide-nous à te connaître » pour tirer des conclusions sur les caractéristiques de sa clientèle, ce qui aurait enrichi l'analyse et permis d'identifier plus précisément les obstacles à surmonter. Par ailleurs, l'embauche précoce n'est pas identifiée comme l'un de ces obstacles, alors que de nombreuses stratégies envisagées dénotent qu'il s'agit d'une préoccupation véritable.

Le Collège prévoit cependant s'approprier les données statistiques qui font état du cheminement scolaire des élèves et du taux de réussite des cours, de même qu'identifier les causes d'échecs et d'abandons dans plusieurs disciplines et programmes. Les informations ainsi recueillies lui permettront de connaître plus en profondeur sa clientèle et son évolution, de discerner explicitement les obstacles spécifiques à sa situation et de déterminer des stratégies et moyens conséquents.

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Un grand nombre de stratégies et moyens d'aide à la réussite sont envisagés pour l'ensemble du Collège et par chacune des disciplines de la formation générale de même que par chaque programme. Ces stratégies et moyens concernent la réussite des élèves identifiés à risque, la responsabilisation des élèves, l'accueil et l'intégration, le soutien à l'orientation, la réussite à la première année, la réussite de certains cours ciblés, notamment en formation générale, l'accompagnement pour le maintien aux études et la diplomation, la diplomation des finissants ainsi que la création d'un milieu d'étude et de vie propice à la réussite.

Le Collège a de plus adopté des mesures organisationnelles de nature à optimiser ses ressources pédagogiques. Il entend d'ailleurs « préciser une approche organisationnelle centrée sur l'élève », notamment en ce qui concerne les techniques d'accueil, les communications et les outils de dépistage. Les mesures proposées portent sur la distribution de la tâche, l'harmonisation des horaires en fonction de la réussite, l'évaluation des enseignements, l'application rigoureuse de la PIEA et l'évaluation des mesures d'aide existantes.

Les stratégies et les moyens développés sont en lien avec les obstacles mentionnés. Ils sont particulièrement nombreux pour les questions concernant la motivation, l'orientation, la préparation antérieure et, sans les mentionner explicitement, les cours problèmes. Tous les obstacles identifiés ont été pris en compte.

Certaines actions établissent un lien explicite entre le projet éducatif et le plan de réussite, démontrant par le fait même le souci du Collège d'intégrer le plan et sa mise en œuvre dans la perspective du projet éducatif.

Plusieurs stratégies paraissent intéressantes, notamment celles qui visent à contrer l'embauche précoce (particulièrement en *Techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale*) : inviter les finissants à venir terminer leurs cours, entreprendre des démarches auprès de l'association professionnelle pour qu'elle renforce ses critères corporatifs, instaurer un service de placement au bénéfice des détenteurs du DEC, resserrer les critères d'admissibilité aux stages, etc. D'autres stratégies, par leur approche des problèmes d'orientation des élèves ou par leur capacité à favoriser l'établissement de liens interpersonnels, semblent particulièrement prometteuses : création d'une banque de personnes ressources disposées à répondre aux questions des élèves concernant l'exercice de leur profession, recrutement de retraités bénévoles pour encadrer les élèves, alternance

travail-études en *Technologie de l'électronique industrielle*, participation des enseignants aux activités organisées par les élèves du programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* et, en *Techniques administratives*, mini-stages de première année, activités de fraternisation entre les élèves des trois années du programme et publication d'un journal mensuel. Parmi les mesures organisationnelles, soulignons que plusieurs favorisent l'optimisation des ressources pédagogiques de façon à créer un milieu d'étude et de vie propice à la réussite (par exemple : périodes d'étude encadrées, revalorisation des activités parascolaires, atelier de travail pour les élèves en résidence).

La pertinence et l'efficacité de quelques stratégies demeurent toutefois incertaines. L'imprécision de certaines d'entre elles est susceptible de nuire à leur mise en œuvre (par exemple celles concernant les processus administratifs du secteur de l'organisation scolaire, la création d'un cours de mise à niveau en philosophie ou encore la valorisation des élèves en *Techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale*) et le caractère volontaire de la plupart des moyens envisagés est de nature à en affecter l'impact réel chez les élèves visés. Les stratégies énoncées pour le programme *Arts et lettres, profil théâtre et littérature*, constituent davantage des mesures d'implantation du programme que des stratégies d'aide à la réussite. Enfin, en raison du grand nombre de stratégies et moyens proposés, le Collège aurait eu avantage à établir des priorités.

Les stratégies et moyens sont dans l'ensemble réalistes et contribueront sans doute à améliorer la réussite. De plus, les analyses que le Collège prévoit compléter à propos du cheminement scolaire, des taux de réussite et des causes d'échecs et d'abandons devraient lui permettre de déterminer des stratégies et moyens précis pour surmonter efficacement les obstacles identifiés.

## **Les modalités de mise en œuvre**

Le Collège n'est pas explicite quant aux mécanismes de gestion mis en place pour assurer la réalisation du plan de réussite. Le calendrier de réalisation indique qu'elle relève de la direction générale. L'exercice des responsabilités nécessite une concertation des différents acteurs, de façon à favoriser l'intégration des services et l'établissement de liens entre les services aux élèves et les services et instances à vocation pédagogique. Cependant, l'imprécision du partage des responsabilités pourrait rendre difficile la réalisation de certaines mesures et la concertation dans la mise en œuvre du plan.

Les enseignants et les cadres participent à la mise en œuvre des mesures qui les concernent. Le plan prévoit enfin une meilleure collaboration entre les instances décisionnelles du Collège et l'association étudiante, des mesures de sensibilisation à l'égard de tout le personnel et la sollicitation des organismes partenaires. Dans l'ensemble, les diverses modalités sont de nature à favoriser la mise en œuvre du plan de réussite.

## **Conclusion**

L'analyse permet d'identifier des obstacles à la réussite et à la diplomation. Elle aurait toutefois pu être mieux documentée quant à la situation réelle du Collège. Les données statistiques qu'il entend recueillir lui procureront cependant une meilleure connaissance de sa clientèle de façon à discerner plus explicitement les obstacles spécifiques à son contexte.

Les stratégies et moyens sont en lien avec les obstacles mentionnés. Ils sont pour la plupart réalistes et contribueront à améliorer la réussite des élèves. Le nombre élevé de stratégies et de moyens rendrait toutefois nécessaire l'établissement de priorités. Les analyses complémentaires que le Collège prévoit réaliser devraient permettre de spécifier avec plus d'exactitude les stratégies et les moyens appropriés aux obstacles identifiés. Les mesures organisationnelles envisagées sont de nature à optimiser les ressources pédagogiques et elles favorisent l'atteinte des objectifs liés à la réussite et à la diplomation.

Le Collège a établi des modalités qui devraient assurer la mise en œuvre de son plan de réussite. Il aurait cependant pu être plus explicite à l'égard des mécanismes de gestion instaurés. Des imprécisions dans le partage des responsabilités pourraient rendre difficiles la réalisation de certaines actions et l'exercice de la concertation. Un calendrier de réalisation dans l'ensemble suffisamment précis complète le plan de réussite.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège est de nature à permettre une prise en charge institutionnelle de la réussite, mais le Collège devra suivre attentivement ses résultats pour s'assurer de son efficacité.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 15 avril 2002**

## **Addenda**

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Cégep de Victoriaville<sup>2</sup>. À peu de choses près, le Cégep s'en tient à son plan initial. Cependant, la Commission remarque que l'implantation de plusieurs mesures a dû être reportée. Or, parmi les mesures reportées, plusieurs se situent dans des domaines stratégiques. C'est ainsi que plus de la moitié des mesures que le Cégep a identifiées comme faisant partie des « *stratégies qui visent directement l'élève* » ont été reportées. Il en est de même des mesures qui touchent la formation générale. Cela jette un doute sur l'efficacité de la mise en œuvre du plan.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Victoriaville devrait lui permettre d'atteindre les cibles proposées dans la mesure où ce dernier s'assurera qu'il est mis en œuvre efficacement.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sonia Grenon, agente de recherche

---

2. *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite et de diplomation*, avec lettres de transmission du 2 octobre 2001 et du 5 décembre 2001.